



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunira

LUNDI 21 SEPTEMBRE 2026 à 19h

« MAIRIE salle du Conseil »

- ❖ Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du 15 JUILLET 2026 ;
- ❖ Intervention et Présentation auprès de l'ensemble du Conseil de Mme La Député CARTERON Danièle ;

DECISION

- ✓ Attribution des lots pour les travaux de requalification de la route de Vignet dans le cadre du marché public à procédure adaptée ;

✓

DELIBERATIONS

❖ **DOMAINE PUBLIC**

- ✓ Attribution de l'occupation à titre précaire et temporaire du RDC du bâtiment de la maison Honoré situé au 72 Allée de la plage à DUINGT pour l'association des Lacustres ;
- ✓ Autorisation de signature d'une convention d'occupation d'une place de parking n°8P avec Mr et Mme BONNIN Jules ;
- ✓ Convention d'occupation temporaire du domaine public communal à titre gracieux « Restaurant Le Roselet » ;
- ✓ Convention d'aide et d'assistance par l'association de protection civile de haute Savoie dans le cadre du plan communal de sauvegarde de la commune ;
- ✓ Passation d'actes authentiques en la forme administrative – non purge des hypothèques ;

❖ **FINANCES**

- ✓ Délibération portant sur la cession d'un bien immobilier communal « Studio n°101 situé à la Baie des Voiles ;
- ✓ Délibération portant sur la cession d'un bien immobilier communal « Studio n°102 situé à la Baie des Voiles ;
- ✓ Convention de mandat pour l'établissement et l'émission de la facturation par l'ONF pour des recettes issues de ventes de bois ;
- ✓ Demande de subvention au Conseil Départemental dans le cadre du Plan Lac ;
- ✓ Demande de subvention au Conseil Régional au titre du Plan Tourisme ;
- ✓ Demande de subvention FONDS Vert dans le cadre de l'appui aux communes de montagne soumises aux risques émergents pour les travaux de sécurisation sur le secteur des Viviers ;
- ✓ Demande de subvention FONDS Vert dans le cadre de l'appui aux communes de montagne soumises aux risques émergents pour les travaux de sécurisation sur le secteur de la Maladière ;

❖ **PERSONNEL**

- ✓ Renouvellement d'un contrat CDD au poste d'adjoint administratif territorial 2^e classe chargée de l'accueil de la Mairie ;
- ✓ Renouvellement d'un contrat CDD au poste d'agent technique à temps non complet ;

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire,
Marc ROLLIN

